

## **CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2014 – COMPTE-RENDU APPROUVE**

Mme Ruiz-Esturla souhaite la bienvenue à M. Kim Borghus, nouveau Représentant des enseignants détachés du maternel/primaire et qui remplace à cette fonction M. Yves Devaux, que la Direction remercie pour le travail réalisé l'an dernier.

### **Présents**

Mme Ruiz-Esturla, Directrice

MM. Boithias Mme Nordstroem, M.Studer (Directeurs-adjoints)

Représentants du personnel détaché et chargé de cours : Mmes Arnotte, Mairtin, Surle-Cabrol, M. Borghus

M. Saucez (Représentant du personnel PAS)

Mme Tarantino, CPE

M. Segers, Administrateur

Association des parents : MM. Moles-Palleja, Obermaier, Mme Mathé,  
Mme Proficz (Secrétaire de l'APEEE)

Comité des élèves : Lachezar Lalov et Alberto Nathale

Rapporteur : Mme Taillie

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé comme suit

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
3. Résultats scolaires 2013/2014
4. Bilan de la rentrée 2014/2015
  - Cycle maternel/primaire
  - Cycle secondaire
5. Planning des activités 2014/2015
6. Projet de calendrier scolaire 2015/2016
7. Politique de sécurité et procédures
8. Questions des Enseignants
  - Parking vélo/Descente vers parking voiture
  - Emploi du temps latin (secondaire)
9. Questions des Représentants des Parents
  - Bilan de l'implémentation de la Réforme secondaire S1/S3
  - Etat des lieux travaux Fabiola
  - Projet de Self-service
  - Excès de population dans l'école
10. Questions des Représentants des élèves
  - Fermeture Opstal
  - Cafétéria 4/7

11. Date de la prochaine réunion

## **2. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2014 est approuvé.

## **3. Résultats scolaires 2013/2014**

Mme Ruiz-Esturla présente les résultats scolaires par cycle, par niveau et par section linguistique, ainsi que par matières, années S4/S5.

Au cycle maternelle, 8 familles ont demandé que leur enfant puisse rester une année supplémentaire en maternelle.

Au primaire : 8 échecs

Au secondaire : Des échecs principalement en S4 S5 S6, avec une légère augmentation du nombre d'échecs par rapport à l'an dernier.

L'école n'a reçu que deux recours au secondaire, un élève de S5 et un recours pour échec au baccalauréat.

La Directrice présente également les statistiques des résultats scolaires pour les S4/S5 et remercie M. Godefroidt qui a dû récolter ces données manuellement, le système ne permettant pas d'extraire automatiquement les résultats.

Elle demandera au bureau central de pouvoir bénéficier dorénavant de ces données via SMS.

Mme Mairtin aimerait pouvoir suivre l'évolution de ces élèves lors de leur passage de la S4 à la S5. Si elle en trouve le temps, Mme Ruiz-Esturla enverra aux membres du CE un comparatif entre les échecs par matière des élèves de S4 de l'an dernier et leur évolution pour leur passage en S5 cette année.

M. Studer précise que pour les examens harmonisés, seul le sujet est harmonisé, les critères de correction varient selon les sections. Il arrive que les professeurs se mettent d'accord sur les critères, mais seul le sujet doit être harmonisé.

Mme Mairtin ajoute qu'il faut également être prudent et ne pas tirer de conclusions hâtives. Il y a en effet de grosses différences entre les échantillons, comme par ex. le nombre d'élèves en section EN et section PL.

Par ailleurs, il faut considérer la composition des sections francophone et anglophone qui ont énormément d'élèves dont le français et l'anglais ne sont pas la langue maternelle et qu'il est difficile pour ces élèves de suivre les cours de sciences dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle.

Mme Ruiz-Esturla souligne également le nombre d'enfants provenant des systèmes belges et français, dont les programmes de science sont très différents de ceux du système des EE, très exigeants.

Monsieur Studer rappelle que la Belgique et la France ont également une tradition de notation extrêmement sévère. La question de l'évaluation est d'ailleurs devenue une question centrale dans l'enseignement en Belgique et en France.

M. Obermaier trouve ces résultats très intéressants et suggère de les communiquer à la Commission. Il demande également si ces résultats pourraient être comparés à ceux des autres EE.

M. Studer rappelle que les examens sont harmonisés par école et non pour l'ensemble des écoles.

#### 4. Bilan de la rentrée

Nouvelles inscriptions :

	Inscriptions traitées	Places proposées	Places acceptées
Maternel	220	300	214
Primaire	229	303	206
Secondaire	184	192	154
Total	633	795	574

La colonne de gauche donne le nombre de parents qui ont demandé notre école comme 1<sup>er</sup> choix. L'ACI (autorité centrale des inscriptions) décide du nombre de classes et des places offertes

La deuxième colonne reprend le nombre de places offertes dans notre école par l'ACI.

La troisième colonne reprend le nombre définitif d'inscriptions, les places acceptées par les parents.

Notre école compte cette année environ 3290 élèves dont ± 600 élèves à Berkendael.

Nous comptons 153 classes au total, contre 147 l'an dernier (1 classe de plus à Berkendael et 4 à Uccle).

La rentrée à Berkendael s'est bien déroulée.

A Uccle, au cycle primaire, l'augmentation des effectifs a eu un impact sur le nombre de cours de religion créés, le nombre d'affectations, et sur le nombre de locaux dont l'utilisation est rentabilisée au maximum. Il y a beaucoup de groupes de + de 25 élèves en L2. Aussi, il a été décidé d'augmenter le soutien (LS) pour aider les enfants le plus tôt possible.

Le cycle secondaire a accueilli plus de 150 nouveaux élèves, dont de nombreux élèves venant de l'enseignement belge n'avaient pas de L2 et doivent déjà commencer l'étude d'une langue III. On ne pourra pas constater avant 2 ou 3 ans les résultats de la réforme sur ces nouveaux élèves.

Il y a de nombreux nouveaux projets, parfois en liaison avec l'APEEE que M. Studer remercie.

La réforme n'a pas facilité la confection de l'emploi du temps, qui représente un total de 3500 heures.

Par ailleurs, le système demande désormais aux enseignants du secondaire de prester 21 périodes d'enseignement avec pour résultat d'énormes difficultés pour trouver des enseignants disponibles pour les cours de soutien.

Nous avons également rencontré des problèmes pour les cours de religion en S1, S2, S3, pour le maltais et l'irlandais.

Pour la première fois, les cours d'éducation physique peuvent être donnés par un homme ou une femme. Ces dispositions nous ont parfois contraints de changer certains élèves de classe, décision mal acceptée par les parents. Si nous voulions maintenir les groupes existants, nous aurions dû créer 13 groupes supplémentaires, que nous n'aurions pu justifier au Conseil d'administration.

Le nombre de groupes de religion créés a diminué même si le nombre de dérogations demandées par l'école et qui seront discutées en CA début d'octobre sont presque exclusivement faites pour la création des cours de religion.

## **5. Planning des activités**

25 plans d'actions ont été proposés par les enseignants que Mme Ruiz-Esturla remercie pour la qualité des plans proposés, à la fois inter-sectionnels et qui tiennent compte des recommandations de l'inspection qui a eu lieu en 2013.

## **6. Projet du calendrier scolaire 2015/2016**

Le calendrier est proposé par l'Ecole européenne de Bruxelles III.

Certains jours de vacances sont imposés, (semaine de Toussaint) ainsi que la fin d'année scolaire le 1<sup>er</sup> juillet, pour l'ensemble du système.

Le Bureau central préconise aussi d'inclure le mardi gras dans la semaine de congé de carnaval et le lundi de Pâques dans le congé de Pâques.

Il reste 5 jours dont on peut décider, tenant compte que nous devons maintenir 181 jours de cours.

Proposition : congé 5 et 6 mai

On travaille le 9 mai

Congé du 16 au 20 mai

Autre proposition : congé du 5 mai au 11 mai

Ces propositions seront communiquées au Conseil d'administration du 3 octobre.

## **7. Politique de sécurité et procédures**

Mme Ruiz-Esturla présente la brochure et précise que par mesure de sécurité ce document ne sera pas disponible sur le site web et accessible à des externes.

Il est donc important que ce document reste un document à usage exclusif de l'école.

La diffusion au personnel de l'école s'est effectuée comme suit :

- pour les enseignants du maternel et primaire: sur le blog
- pour les enseignants du secondaire/les conseillers d'éducation: sur l'Extranet
- pour le personnel PAS:- serveur \\uccpcs\Security-Policy-And-Procedures-Uccle

Dans l'intérêt de la sécurité de tous les élèves et membres du personnel travaillant à l'EEBI, le personnel a été invité à lire attentivement ce document et à se conformer aux directives et consignes à tous moments. Pour s'assurer que l'information atteigne tous les destinataires, chacun doit renvoyer par e-mail une déclaration.

Une mise à jour du document sera faite chaque année. Les suggestions sont les bienvenues.

La diffusion aux parents sera faite via L'APEEE, qui informera les parents qu'une brochure est disponible et qu'elle a été distribuée à l'ensemble du personnel. Si un parent souhaite obtenir une version papier, l'APEEE la fournira elle-même aux parents.

Mme Ruiz-Esturla annonce également que la sécurité a été momentanément accrue, suite aux directives de la Commission.

Un courrier sera envoyé aux parents, leur demandant, afin de faciliter la surveillance et de limiter la présence d'adultes sur le campus, de quitter le campus immédiatement après avoir laissé les enfants.

Mme Proficz signale que les e-mails envoyés par l'APEEE ne peuvent atteindre que les parents inscrits à l'APEE et demande si elle pourrait obtenir des listes de classes contenant uniquement le nom et prénom des élèves pour faciliter la récolte des adresses mails des parents et faciliter par la suite la diffusion des mèls.

La Directrice rediscutera avec ses adjoints de la façon dont les mails sont envoyés aux parents afin d'éviter de faire appel à l'APEEE pour distribuer cette information.

## **8. Questions des enseignants**

Parking vélos :

Mme Arnotte rapporte la demande des enseignants et des élèves. Le parking vélo des enseignants au -1 est trop exigü et la descente vers le parking extrêmement glissante. Elle suggère le placement d'une bande anti-dérapante.

Le parking vélos élèves est également trop petit. Elle demande l'achat de U inversés, qui abîment moins les roues que les pince-roues. L'école peut-elle également apporter une solution pour le stockage des skate-boards ?

La Direction installera déjà, dans un premier temps, une bande anti-dérapante dans la descente d'accès au parking.

Au sujet de l'arrivée le matin, M. Obermaier fait remarquer que de nombreux parents déposent leur enfant juste devant le Vert chasseur et causent d'énormes embarras de circulation dans l'avenue. Il demande à la direction de réfléchir à une communication envers les parents.

Latin :

L'enseignement du latin commence désormais en S2 et l'heure de latin en S3 a été mise le vendredi après-midi. Le LS a également lieu le vendredi après-midi.

Le départ des bus se faisant à 13h00, les professeurs de latin demandent, afin de ne pas réduire leur heure de cours, de retarder légèrement l'heure des départ des bus.

Les parents répondent que les enfants attendent déjà trop longtemps dans le bus avant leur départ et qu'on ne peut encore allonger cette attente.

Une solution proposée par M. Studer serait de donner cours à l'ensemble du secondaire le vendredi jusqu'à 16 heures, ce qui donnerait davantage de souplesse à la création de l'horaire. Mais il faudra alors assurer une surveillance plus étroite des enfants de S1/S3 laissés sans surveillance.

M. Studer suggère de laisser les élèves dès 13 ans rentrer à la maison par leur propre moyen Mme Ruiz-Esturla demande à chacun d'y réfléchir et de revenir ultérieurement sur le sujet.

M. Saucez souligne qu'à partir de l'an prochain il n'y aura plus que 2 périodes de latin et que cela pourrait apporter une solution au problème.

Ce problème étant lié au secondaire, Mme Ruiz-Esturla suggère d'en reparler en réunion du Conseil d'éducation secondaire.

## **9. Questions des Représentants des Parents**

Bilan de l'implémentation de la réforme :

L'informatique est obligatoire pour les élèves et est toujours enseignée en L2. Mais pour la confection de l'horaire, en S1 ce cours a dû être organisé en L1. A partir de la S4, les groupes seront mixtes. Mme Arnotte précise que les enseignants sont souples et permettent aux élèves jusqu'à la S3 d'installer le logiciel dans leur langue maternelle quand il est disponible.

M. Studer est d'accord avec la position des parents selon laquelle la langue de l'informatique est l'anglais.

Etat des lieux Fabiola :

Il y a eu une réunion avec la régie au printemps et une nouvelle fin juillet.

Des travaux de revêtement de toitures ont été réalisés, insuffisants de l'avis de l'école. Nous avons procédé au nettoyage d'une partie des égouts, le reste devant être réalisé sur le budget de l'école.

La Régie a envoyé un courrier détaillant les travaux de rénovation qui seront effectués :

- installation d'un ascenseur avec clé à l'arrière des escaliers principaux depuis le RDC jusqu'au deuxième étage
- installation d'une douche dans le local libre se trouvant dans les toilettes zone primaire
- remise en état du système de ventilation
- remise en état de l'électricité
- rafraîchissement global, dont notamment les sanitaires.

Une réunion entre les 4 Ecoles européennes de Bruxelles et la Régie des bâtiments aura lieu le vendredi 26 septembre, suivie d'une réunion du groupe de suivi des EE début octobre. Le bâtiment Fabiola et Berkendael seront à l'ordre du jour de ces réunions.

Projet self-service à la cantine :

M. Segers a envoyé plusieurs mails à la Régie. Ces travaux devront être réalisés par l'APEEE via l'école et les conséquences juridiques sont à l'étude.

## **10. Questions des Représentants des élèves**

Fermeture d'Opstal :

Les Représentants des élèves présentent la pétition signée par les élèves et exposent leurs arguments sur les résultats négatifs de cette fermeture :

- image négative de l'école donnée par les élèves et les enseignants qui doivent se rendre à l'entrée Waterloo pour fumer
- l'espace offert à la cafétéria n'est pas suffisant pour accueillir tous les élèves
- l'entrée Opstal était pratique et plus sûre en terme de sécurité pour l'accès au Carrefour express où des nombreux élèves achetaient leurs snacks et pour ceux qui utilisent les transports en commun.

Madame Arnotte a également de son côté reçu des plaintes des enseignants, tout particulièrement des cyclistes qui entraient également par Opstal.

Madame Ruiz-Esturla remercie le comité des élèves pour ces arguments qui prennent en compte des questions de sécurité.

Cette mesure de fermeture est cependant très appréciée des parents qui ont manifesté leur satisfaction. Aucune plainte n'a été formulée par ces derniers, Opstal représentant par ailleurs une incitation à fumer.

Les élèves soulignent à ce sujet qu'à Opstal, seuls les S6/S7 étaient autorisés à fumer et font remarquer qu'à présent même les plus jeunes peuvent fumer à l'entrée.

La Direction ne reviendra cependant pas sur cette décision qui a été mûrement réfléchie et qui, depuis l'annonce aux parents fin juin, n'a pas été contestée. Au contraire, la Direction n'a reçu que des réactions positives de la part des parents..

M. Obermaier soutient cette mesure. Il fait remarquer que lorsque les mêmes mesures furent prises dans les Institutions, elles furent mal acceptées par les fonctionnaires, mais que les institutions restèrent fermes et les maintinrent.

M. Studer observe que les élèves de S5 S6 S7 ont de longues périodes de fourche dans leur horaire et ont le temps de sortir pour pouvoir fumer. Il serait même en faveur d'étendre l'interdiction de sortie aux S4.

Cafétéria :

De nombreuses tables et sièges sont cassés et l'espace est trop restreint pour les élèves. Les élèves demandent à l'école de financer cette rénovation sans intervention financière du Comité des élèves. Les élèves présentent le projet qui offre davantage de places assises (tables hautes) et une zone de fauteuils.

Mme Ruiz-Esturla annonce que le montant du projet pour l'achat de meubles s'élève à 25.000-30.000 € (via contrat cadre commission)

M. Segers, l'Administrateur, juge qu'il y a beaucoup d'argent sur le compte du Comité des élèves et que ce serait bien pour ces derniers de montrer ce qu'ils ont pu acheter avec les bénéfices réalisés par le comité.

Si le comité des élèves n'intervient pas financièrement, il faudra attendre que le budget de l'école puisse permettre cet investissement.

Mme Ruiz-Esturla conseille aux élèves de ne pas accumuler les sommes sur le compte bancaire du comité et de réaliser des projets d'investissement.

Lachezar Lalov annonce qu'il faudra tout de même maintenir une réserve pour financer certains projets qui exigent d'avancer de l'argent.

Talent show :

La Direction annonce aux élèves qu'il n'y aura pas de talent show cette année. Il y aura alternance avec la fête de l'école une année et le Talent show l'année suivante, ainsi qu'il en avait été décidé il y a quelques années.

## **11. Date de la prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.